

ALVARO DEL PORTILLO

JÉSUS-CHRIST DANS LE PRÊTRE

Extrait de « La Table Ronde »

Novembre 1968

Jésus-Christ dans le prêtre

« **L**A présence du Christ chez les chrétiens. » Ce titre significatif qu'on trouvera, m'a-t-on communiqué, au sommaire de ce numéro monographique de « La Table Ronde », me dispense, je crois, des considérations préalables que je n'aurais pu, autrement, éluder : je parle de la nature sacerdotale du Peuple de Dieu tout entier. Je dis considérations *préalables*, car - comme l'a fait Vatican II, dans les textes de son Magistère, spécialement dans la Constitution *Lumen Gentium* et dans le Décret *Presbyterorum Ordinis* - si l'on veut donner de la figure du prêtre une description, totale ou partielle, tant du point de vue essentiel ou ontologique - quel est le contenu du sacerdoce ministériel chrétien - que du point de vue existentiel ou sociologique - la place qu'il occupe dans l'Eglise et son insertion dans la cité terrestre -, on ne saurait laisser, me semble-t-il, d'affirmer d'abord ou de donner à entendre clairement, que l'on peut appliquer à chaque chrétien, à chaque homme incorporé au Corps mystique du Christ par le baptême, et avec pleine raison, les mots par lesquels saint Paul décrivait la prodigieuse divinisation de sa personne : « Et si je vis, ce n'est plus moi, mais le Christ qui vit en moi¹ ». La figure du prêtre, en effet, ne *monopolise* pas la présence exemplaire et opérative du Christ parmi les hommes. Tout baptisé est objectivement - par sa participation sacramentelle au sacerdoce commun du Christ - un *alter Christus*, et en tant qu'autre Christ il peut, s'il emploie subjectivement les moyens nécessaires pour répondre à la grâce baptismale, rendre témoignage aux yeux du monde de la sainteté du Père, et porter au cœur des hommes le message de salut

1. Ga 2, 20.

de celui qui est venu réconcilier avec lui-même, par la Croix, toutes choses².

Cela dit - pour prévenir les équivoques possibles ou les malentendus à relent plus ou moins clérical que pourraient encore susciter, malgré la théologie de Vatican II, le titre qui vient en tête de ces lignes -, il nous semble que ce que l'on nous demande peut être précisé déjà dans la réponse aux deux questions suivantes (explicitement ou implicitement incluses dans une bonne part de l'abondante littérature actuelle sur la figure du prêtre) : outre cette présence de Jésus-Christ dans tous les chrétiens, peut-on dire que le Christ soit présent d'une façon nouvelle et différente dans le prêtre ? Et, dans le cas où la réponse serait affirmative, comment cette nouvelle présence du Christ se reflète-t-elle dans l'existence sacerdotale et quelles conséquences concrètes y entraîne-t-elle ?

La réponse à ces deux questions implique nécessairement une réflexion sur la nature du sacerdoce ministériel du Nouveau Testament et impose de se reporter en pensée aux caractéristiques mêmes de la foi que Jésus-Christ a prêchée et de l'Eglise qu'Il est venu fonder. Notre analyse sera donc forcément très schématique et ne saurait prétendre à être exhaustive. Il s'agit simplement de noter les éléments principaux qui, à notre avis, contribuent à donner au sacerdoce ministériel chrétien ses traits les plus saillants et, par conséquent, permettent de définir la présence particulière de Dieu qui se produit dans la figure de l'homme-ministre du Christ.

Le point de départ doit être le dessein divin concernant les hommes. Dieu, qui a créé l'homme, s'est manifesté à lui de différentes façons jusqu'au jour où, les temps étant pleinement accomplis, survint l'incarnation de Jésus-Christ, le Verbe divin, envoyé par le Père pour nous faire connaître tout ce que Dieu a voulu nous communiquer et nous faire participer de la vie divine même. Ce trait - ce progressif rapprochement de Dieu vers l'homme, cette intimité divine gratuitement ouverte à l'homme - caractérise de façon propre et singulière la religion proclamée par Jésus-Christ, et la distingue radicalement de toute autre : le christianisme, en effet, n'est pas une recherche de Dieu par

2. Cf. Col 1, 20.

l'homme, mais une descente de la vie divine jusqu'au niveau de l'homme. C'est Dieu qui se manifeste, se découvre, se révèle, c'est Lui qui cherche les hommes, pour leur infuser sa vie même. Le point de départ de la foi chrétienne est donc l'acceptation, la réception pleine de foi (obéissance à la foi) de ce que Dieu a donné : ce n'est qu'après, une fois reçu et accepté librement le don de Dieu, que naît la nécessité d'une réponse de la part de la créature. La religion chrétienne est donc une irruption de Dieu dans la vie de l'homme : oublier ce fait équivaldrait à réduire la vie du chrétien à une espèce d'humanisme religieux - à la recherche purement rationnelle d'un Dieu lointain, pour obtenir qu'il nous soit propice - ou, sur le plan des relations avec les autres hommes, à un simple sociologisme ou à un moralisme anthropologique, sans autre horizon que la morale des valeurs.

Mais le dessein salvateur de Dieu implique également que la vie divine nous soit communiquée au sein de l'Eglise fondée par Jésus-Christ - dans laquelle, en outre, opère sans cesse l'Esprit-Saint qui distribue ses dons et ses charismes parmi les fidèles -, à travers des voies spécifiquement instituées : la proclamation de la Parole, les sacrements et le régime pastoral, qui sont des actes sacerdotaux de Jésus-Christ, Tête de l'Eglise. Le Christ est donc présent dans son Eglise, non seulement en tant qu'Il attire à Lui tous les fidèles, pour qu'en Lui et avec Lui, ils ne forment qu'un seul Corps, mais aussi en tant qu'Il est présent, et d'une manière éminente, comme Tête et Pasteur qui instruit, sanctifie et gouverne constamment son Peuple. Et c'est cette présence de Jésus-Christ-Tête, qui se réalise à travers le sacerdoce ministériel qu'Il a tenu à instituer au sein de son Eglise : de manière que le prêtre, outre qu'il est chrétien - homme incorporé au Christ par le baptême -, devient par la nouvelle consécration reçue dans le sacrement de l'ordre, représentant - l'expression la plus adéquate dans ce cas serait, avec les nuances voulues, *alter ego* - de Jésus-Christ Tête de l'Eglise, pour accomplir en son nom et avec son pouvoir même³ la fonction d'enseigner, de sanctifier et de diriger pastoralement les autres

3. Cf. Conc. Vat. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, n° 2.

membres de son Corps, jusqu'à la fin des temps. « C'est moi - avait prophétisé Ezéchiel - qui ferai paître mes brebis et c'est moi qui les ferai reposer, dit le Seigneur. Je chercherai celle qui est perdue, je ramènerai celle qui est égarée, je panserai celle qui est blessée, je guérirai celle qui est malade ⁴. »

Le sacerdoce chrétien fait donc partie d'une structure institutionnelle voulue par Dieu, pour que la vie divine parvienne aux hommes à travers des ministères spécifiques également établis par Lui. Comme l'a rappelé Paul VI, empruntant les paroles de l'Apôtre, le prêtre est constitué en *intendant des mystères de Dieu* ⁵ chargé de la mission de faire parvenir à tout le Corps la vie divine, par le moyen de la parole, des sacrements et du régime pastoral ; c'est pourquoi le sacerdoce ministériel chrétien « n'est pas un métier ou un service quelconque qui s'exerce en faveur de la communauté ecclésiale, mais un service qui participe d'une manière absolument spéciale et avec un caractère indélébile à la puissance du sacerdoce du Christ, grâce au sacrement de l'ordre ⁶ ».

Voilà une distinction et une précision qui nous semblent fondamentales, particulièrement aujourd'hui où nombreuses sont les questions que l'on pose - parfois, dans une situation franchement angoissante -, concernant la nature du sacerdoce ministériel chrétien et le problème dit des *formes d'insertion* du prêtre dans le monde. Question qui nous paraît fondamentale, également, par rapport au sujet précis qui nous occupe. Car si la nature du sacerdoce ministériel s'affaiblissait - si les prêtres ne parvenaient pas à une compréhension parfaite de *ce qu'ils sont* et du *pour quoi ils sont* - ou bien si, en conséquence, on cherchait des formes d'insertion dans la société moderne qui fussent peu appropriées à la nature du sacerdoce ministériel, ou n'y plongeraient pas suffisamment leurs racines, cela voudrait dire que la communauté chrétienne et le monde commenceraient à être privés de cette particulière présence du Christ, Tête et Pasteur de son Eglise, qui se produit à travers la figure du prêtre chrétien. Hypothèse absurde, nous le

4. Ez 34, 15 et suiv.

5. 1 Co 4, 1.

6. Message aux prêtres, du 30-6-1968, lors de la clôture de l'Année de la Foi.

savons, car cela signifierait également la disparition du sacerdoce commun des fidèles et le retour, non pas certes aux temps de l'Eglise primitive, mais bien aux phases les plus primitives de l'humanité, quand le Peuple de Dieu, déjà protagoniste de l'histoire, mais informe et errant comme des brebis sans berger ⁷, n'était même pas un peuple ⁸. Mais revenons à la distinction notée ci-dessus.

Le sacerdoce ministériel chrétien, à la différence de tout autre sacerdoce - nous avons fait allusion déjà à la distinction radicale entre le christianisme et les autres religions - n'est pas une fonction à laquelle un homme est destiné par d'autres hommes pour intercéder en leur faveur auprès de la divinité : c'est une mission à laquelle un homme est élevé par Dieu ⁹ pour être devant les autres signe vivant de la présence du Christ, seul Médiateur ¹⁰, Tête et Pasteur de son Peuple. Le sacerdoce chrétien n'est donc pas dans la ligne des rapports éthiques qu'entretiennent les hommes entre eux, ni sur le plan du seul effort humain pour s'approcher de Dieu : le sacerdoce chrétien est un don de Dieu et il est irréversiblement situé sur la ligne verticale de la recherche de l'homme par son Créateur et Sanctificateur, sur la ligne sacramentelle de l'intimité divine gratuitement ouverte à l'homme. En d'autres termes, le sacerdoce chrétien est essentiellement - nous touchons ici la seule façon possible de comprendre sa nature - une mission éminemment sacrée : tant par son origine (c'est le Christ qui la confère) que par son contenu (les divins mystères) et par la façon même dont elle est conférée : un sacrement.

C'est pourquoi le prêtre chrétien n'est pas, devant Dieu, un arbitre ou un délégué du peuple, ni, devant les hommes, un fonctionnaire ou un employé de Dieu : il est - non par une vocation quelconque, mais par la grâce transfigurante d'un sacrement - l'*alter ego* du Fils unique du Père, de Jésus-Christ Tête et Pasteur de la nouvelle humanité qu'Il a Lui-même créée.

Le Christ est présent dans le prêtre pour signifier au monde que la réconciliation opérée par Lui n'est pas un

7. Cf. Mt 9, 36 ; Nb 27, 17 ; 3 Rg 22, 17 ; 2 par. 18, 16.

8. Cf. 1 P 2, 10.

9. Cf. He 5, 1-10 ; 7, 24 ; 9, 11-28.

10. Cf. 1 Tm 2, 5.

acte circonscrit dans un temps et dans un lieu déterminés, mais bien que cet acte unique de réconciliation, universellement efficace - notez la dimension œcuménique et missionnaire du sacerdoce chrétien : à tous les gens, de tous les lieux - transcende les catégories du devenir humain et se prolonge continuellement dans le temps jusqu'à ce que, l'heure ultime de l'histoire ayant sonné, le Christ revienne ¹¹. A travers la figure du prêtre - qui agit, répétons-le, non seulement au nom, mais *en la personne même* du Christ-Tête ¹² - le Prêtre unique et éternel rappelle aux hommes que son incarnation, sa passion et sa mort et sa résurrection ne sont pas un événement que l'on puisse reléguer dans les archives de l'humanité, dans le coffre aux souvenirs, mais une poignante réalité toujours actuelle, continuellement actualisée dans l'Eucharistie, Sacrifice du Christ, point focal de la vie de l'Eglise ¹³.

Dans le prêtre, docteur de la foi ¹⁴, le Christ est présent pour convoquer et réunir son Peuple à l'aide de la proclamation authentique de sa Parole, pour engendrer et éduquer ce Peuple dans la foi, pour discerner les charismes authentiques des fidèles et conduire chaque chrétien à la maturité de l'âge parfait ¹⁵, c'est-à-dire « à l'épanouissement de sa vocation personnelle selon l'Evangile, à une charité sincère et active et à la liberté par laquelle le Christ nous a libérés ¹⁶ ».

De la même matière, le Christ Pasteur est présent dans le prêtre pour actualiser continuellement l'appel universel à la conversion et à la pénitence, qui prépare l'avènement du Royaume des Cieux ¹⁷. Il est présent, pour faire comprendre aux hommes que le pardon de leurs fautes, la réconciliation de l'âme en Dieu, ne pourraient être le fruit

11. Cf. 1 Co 11, 26.

12. Cf. Conc. Trid., sess. XXII, chap. II ; Pie XII, Encyclique *Mediator Dei*, 20 nov. 1947 ; A.A.S., XXXIX (1947), p. 553 ; Conc. Vat. II, Const. Dogm. *Lumen Gentium*, n^{os} 10 et 28, décr. *Presbyterorum Ordinis*, n^o 2.

13. Cf. saint Thomas, Somme Théologique III, q. 65, a. 3 ad 1 ; q. 79, a. 1, c, et ad 1 ; Conc. Vat. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, n^{os} 2, 5 et 13.

14. Pontifical romain, rituel de l'ordination ; Conc. Vat. II, Const. *Lumen Gentium*, n^o 24, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, n^o 4.

15. Cf. Eph 4, 13.

16. Conc. Vat. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, n^o 6.

17. Cf. Mt 4, 17.

d'un monologue - pour aigüé que soit la faculté personnelle de réflexion et de critique -, que personne ne peut pacifier soi-même sa conscience, que le cœur contrit doit soumettre ses péchés à l'Eglise-institution, à l'homme-prêtre, témoin permanent et historique dans le sacrement de la pénitence de la nécessité foncière que l'humanité déchue a eue de l'Homme-Dieu, seul Juste et Justificateur.

En outre le Christ, Premier-Né de toute créature¹⁸, est présent dans le prêtre pour faire en sorte que le Peuple sacerdotal de Dieu tout entier puisse offrir au Père son culte et son oblation spirituelle. Il est présent pour faire en sorte que la vie, le travail, les aspirations, les luttes et les espoirs du chrétien, mis et offerts comme le pain sur l'Autel du Sacrifice, puissent être agréablement reçus par le Père, *in odorem suavitatis*, par son union avec le Corps et le Sang du Fils, unique Victime propitiatoire. En même temps, le ministère sacerdotal témoigne ainsi devant le monde qu'aucune civilisation, qu'aucun processus humain de développement et de croissance ne pourra atteindre sa perfection - ne pourra devenir matière divinement transfigurée pour le Royaume des Cieux¹⁹ -, si ce processus est placé en marge ou contre l'ordre de la nouvelle création inaugurée avec le Sacrifice du Christ. Et cela, au surplus, sans que le prêtre - témoin le plus qualifié de la transcendance de l'Evangile - succombe à la tentation « de se mettre au service d'une idéologie ou d'une faction humaines »²⁰.

Bien d'autres considérations pourraient être formulées sur l'action que le Christ, Tête et Pasteur de l'Eglise, accomplit à travers le sacerdoce ministériel, mais celles que nous avons notées, en évoquant les aspects principaux du ministère du prêtre, nous semblent suffisantes pour répondre brièvement à la seconde question que nous posions au début : quelles conséquences concrètes cette nouvelle et spécifique présence du Christ parmi son Peuple entraîne-t-elle dans l'existence sacerdotale ?

D'abord, il nous paraît nécessaire de souligner que l'existence sacerdotale, créée par le sacrement de l'ordre, appa-

18 Col 1, 15.

19. Cf. Conc. Vat. II, Const. Past. *Gaudium et Spes*, n^{os} 38-39.

20. Conc. Vat. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, n^o 6.

raît comme une existence nouvelle, différente de celle qui se réalise dans la vie des autres fidèles. Car, à la consécration baptismale du chrétien, se superpose chez le prêtre une nouvelle consécration, c'est-à-dire une nouvelle conformation ontologique de sa personne, qui est à présent totalement et irrévocablement assumée par le Christ, Pasteur de son Peuple, et destinée à l'accomplissement d'une mission propre et spécifique. Le ministère sacerdotal se révèle donc, à son tour, comme absorbant la vie et l'activité entières du prêtre : ce n'est pas une simple occupation qui engage partiellement l'intelligence et l'effectivité de la personne, ou qui n'exigerait que l'on n'y consacraît qu'un nombre d'heures plus ou moins élevé chaque jour. Le prêtre, quelle que soit la situation concrète où il se trouve, porte toujours avec lui, par vocation, la responsabilité d'être le représentant de Jésus-Christ Tête de l'Eglise, et il n'y a pas une sphère de sa vie ou de son activité qui puisse échapper à cette foncière exigence de totalité.

On comprend bien - si l'on examine la nature particulière du sacerdoce ministériel du Nouveau Testament et le caractère radical qu'elle comporte dans le don de soi - pourquoi, au cours des siècles, le Peuple sacerdotal de Dieu lui-même, la communauté prophétique ointe par le Saint²¹ a pressenti et découvert (entre autres aspects théologiques et ascétiques de l'existence sacerdotale) les nombreuses raisons de convenance²² qui ont tissé progressivement entre elles le binôme sacerdoce ministériel-célibat apostolique : il en fut ainsi jusque dans les Eglises orientales, où la tradition même l'a exigé, tout au moins dans le cas des évêques, en tant que détenteurs de la plénitude du sacerdoce ministériel.

En second lieu, il semble opportun de noter que dans la vie et dans le ministère du prêtre, ministre à la fois de la Parole et du Sacrement, on ne saurait légitimement concevoir aucune opposition ou rupture entre ce que l'on a nommé, pour user d'une terminologie dialectique peut-être déjà dépassée, le sacerdoce *cultuel* et le sacerdoce *missionnaire*. Le prêtre, en effet, éprouve au plus profond de son être, conformé selon l'image du Bon Pasteur, le besoin fort

21. Cf. 1 Jn 2, 20.

22. Cf. Conc. Vat. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, n° 16.

et constant de rapprocher les âmes de Dieu - et, en ce sens, l'annonce de la Parole, la prédication aux non-croyants, occupent un lieu primordial, car elles sont préparation à la foi -, mais le prêtre ne peut, à aucun moment, tenir sa tâche pour terminée, puisqu'il doit éduquer dans la foi et faire grandir dans la grâce, à l'aide des sacrements, ceux qui se sont approchés déjà dans l'intention d'être aidés à répondre personnellement au don de Dieu.

Certains auteurs, par une intelligence insuffisante de la nature spécifique du sacerdoce ministériel - qu'ils réduisent à des tâches généralement prédicables au sacerdoce commun des fidèles : prophétisme évangélique, témoignage de charité chrétienne, etc. - ont parlé de la nécessité de *désacraliser* le sacerdoce, de manière à faciliter l'insertion de l'homme-prêtre dans la civilisation séculière où nous vivons. A notre avis, il y a au fond de cette affirmation, dont néanmoins nous ne mettons pas en doute la sincérité, une double confusion. D'une part, l'insuffisance théologique de sa position - nous ne sommes certes pas les premiers à la dénoncer -, qui attribue erronément à des adhérences historiques et culturelles étrangères à l'Évangile ce qu'il y a de sacré dans le sacerdoce ministériel chrétien. (Tout ce que nous avons rappelé brièvement sur la nature de ce sacerdoce, selon la doctrine du Concile Vatican II, nous dispense, semble-t-il, de justifier plus longuement le caractère superficiel de cette affirmation.) D'autre part, il y a dans cette position, une attitude indéfinie de pessimisme, d'insécurité personnelle et d'angoisse devant le milieu ambiant - nous n'osons pas la qualifier manque d'esprit sacerdotal ou simplement de force chrétienne - qui frise peut-être le complexe dit de *l'homme déraciné*, de l'homme privé d'articulation vitale avec la société : ce que Rof Carballo a nommé *complexe de Sigismond*²³, par allusion au fameux prince séparé du monde, puis confronté avec lui, dont Calderon de la Barca décrit la tragédie intérieure dans « La vie est un songe ». Peut-être, cependant, s'agit-il simplement d'une manifestation de la mentalité *cléricale* - déformation pathologique du sacerdoce ministériel du Christ²⁴ - qui n'est

23. Cf. « Cerebro interno y mundo emocional », Madrid, 1952, pp. 400-401.

24. Cf. Mgr Escriva de Balaguer, *Lettres*, Rome, 2-2-1945.

toujours pas résignée ni surmontée, et qui cherche anxieusement de nouvelles formes de survivance : on sait, en effet, que chez certains prêtres la mentalité *cléricale*, qui les portait d'abord à déprécier la signification du sacerdoce commun des fidèles, les a conduits ensuite à la franche adulation et, indistinctement, à l'imitation du laïc et des formes laïques de participation à la mission de l'Eglise.

En tout cas, il est certain qu'un homme - n'importe quel homme - se sentira psychologiquement désadapté, s'il a des motifs de croire qu'il est coupé du milieu social où il évolue, ou qu'il n'a aucune mission à remplir dans ce milieu. Il nous semble néanmoins qu'un prêtre catholique - qui comprend profondément son sacerdoce ministériel, à la lumière de la foi - ne peut jamais avoir cette pensée sincèrement, quelles que soient les circonstances sociologiques - ou, si l'on veut, le degré de paganisme ou de déchristianisation - de la société où il vit. C'est la foi, effectivement, qui peut seule faire comprendre, - sans surestimations ou dépréciations *cléricales* - toute la richesse du contenu du sacerdoce ministériel chrétien. Et la foi peut seule expliquer la condition dialectique inhérente à l'existence, à la vie et au ministère du prêtre : élu parmi les hommes, séparé en quelque sorte dans le sein du Peuple de Dieu et de la Cité, puisqu'il est constitué en dispensateur d'une vie différente de la vie terrestre, mais en aucune façon étranger à la vie et à la condition des autres hommes, au service desquels le Christ, Auteur de la nouvelle humanité, le consacre et le délègue ²⁵.

Le problème étant vu, non sous l'angle de l'existence sacerdotale, mais dans l'optique de ceux qui sont les destinataires de ce service divin, nous pourrions finalement nous demander ce que les hommes veulent et ce qu'ils espèrent du prêtre, ministre du Christ, signe vivant de la présence du bon Pasteur. Nous osons affirmer qu'il leur faut, qu'ils désirent et qu'ils espèrent, encore que souvent ils ne raisonnent pas consciemment ce besoin et cette espérance, un prêtre-prêtre, un homme qui se sacrifie pour eux, pour leur ouvrir les horizons de l'âme, capable de les comprendre et de les aimer tous, même si, parfois, il n'est pas payé de retour ; un homme qui donne avec simplicité et joie, à

25. Cf. Conc. Vat. II, Décr. *Presbyterorum Ordinis*, n° 3.

temps et même à *contretemps*²⁶, ce qu'il peut seul donner : la richesse de la grâce, de l'intimité divine, qu'à travers lui Dieu veut distribuer aux hommes. En un mot, un prêtre qui trouve dans son ministère sacré - reposant sur une foi solide - la raison de toute son existence, et qui n'ait pas besoin de chercher hors de ce ministère une insertion artificielle dans la communauté des autres hommes.

ALVARO DEL PORTILLO.

Traduit de l'espagnol par Paul Werrie

26. Cf. II Tm 4, 2.